

Publications économiques et financières



Conjoncture économique

N° 572 / Avril 2019

L'ÉCONOMIE DE LA GUYANE EN 2018 DES SIGNES D'AMÉLIORATION

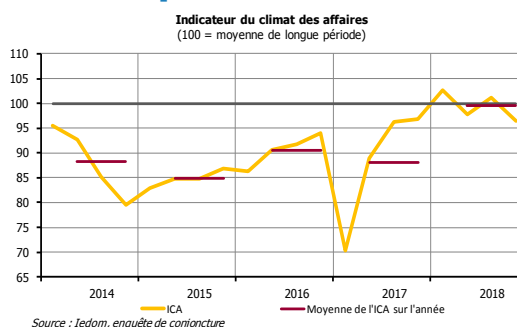
Synthèse

Marquée par le début de mise en œuvre du Plan d'Urgence, la conjoncture économique est plus porteuse. Ainsi, l'indicateur du climat des affaires se raffermit même s'il marque quelques signes d'attente au dernier trimestre. Dans un contexte d'inflation contenue, les effectifs salariés progressent et le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A baisse légèrement. Le taux de chômage recule à 19 %. Toutefois, les professionnels des secteurs du BTP et des services marchands attendent le démarrage concret des chantiers. En 2018, l'encours bancaire sain progresse de 6,6 % (+211,6 M€) et atteint 3,4 milliards d'euros à fin décembre. Les financements long terme des entreprises restent dynamiques, tandis que l'endettement court terme recule parallèlement à la progression de leurs dépôts. Les crédits aux ménages maintiennent leurs rythmes de croissance et ceux aux collectivités locales continuent de baisser.

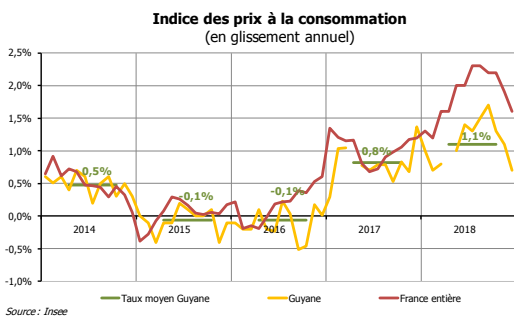
Une conjoncture plus porteuse

Climat des affaires : un optimisme tempéré

Les perspectives économiques du Plan d'Urgence ont probablement tiré à la hausse le moral des chefs d'entreprise, l'indicateur du climat des affaires (ICA) étant de 99,5 points en moyenne en 2018 contre 88 en 2017 et 90,6 en 2016. Au cours du premier trimestre 2018, l'ICA a atteint un pic à 103 points (niveau le plus haut de depuis 2011). Toutefois, le reste de l'année a été marqué par un certain attendisme.



Une inflation contenue



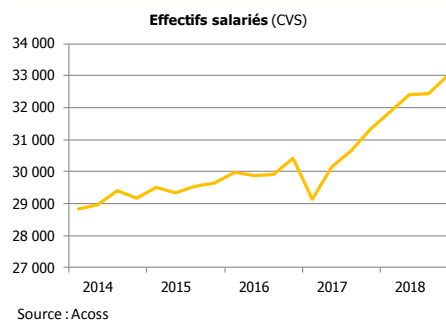
Selon l'Insee, l'indice des prix en Guyane augmente en glissement annuel de 0,7 % en 2018 et de 1,6 % en France. À l'exception des produits manufacturés (- 0,9 %), tous les prix ont progressé (à savoir les services de 1,0 %, l'alimentaire de 1,4 % et l'énergie de 2 %). En moyenne annuelle, l'inflation s'établit à 1,1 % en 2018. La différence entre la Guyane et la France s'explique par une inflation plus importante en métropole sur les prix de l'énergie (8,0 %) et de l'alimentation (2,5 %). Aux Antilles, les niveaux d'inflation sont très proches de ceux de la Guyane (+1,2 % en Guadeloupe, et en Martinique).

Progression de 5,3 % des effectifs salariés

Porté par une augmentation de 38 % des emplois intérimaires, l'emploi salarié progresse de 5,3 % en Guyane et atteint son plus haut niveau historique avec quasiment 33 000 salariés (Acosse).

Ainsi, à fin décembre 2018, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (DEFM A) est en baisse (-0,9 % à 22 510 DEFM A, contre -1,4 % en France, CVS).

Toutefois, l'enquête Besoin de main-d'œuvre menée par Pôle emploi relève que les intentions d'embauche baissent légèrement en 2018 (-6 %), soit 5 358 projets. Malgré la demande d'emploi élevée, 37 % des offres d'emploi rencontrent des difficultés pour être satisfaites (+7 points par rapport à 2017).



En 2018 selon l'Insee, le taux de chômage en Guyane est en recul et s'établit à **19 % de la population active** (soit 16 600 chômeurs), contre 22 % en 2017. 32 % des jeunes actifs de 15 à 24 ans sont au chômage contre 36 % en 2017.

Prise de relai des investissements énergétiques

Dans un contexte de fin de chantier d'Ariane 6 et du Centre Hospitalier de l'Ouest Guyanais, le **secteur de l'énergie** a été particulièrement dynamique avec le lancement de projets de construction d'une centrale électrique hybride au Larivot à Matoury (500 M€), d'une centrale photovoltaïque de 55 MW à Mana (90 M€), et avec la mise en chantier d'une usine biomasse à Cacao de 5 MW (58,5 M€).

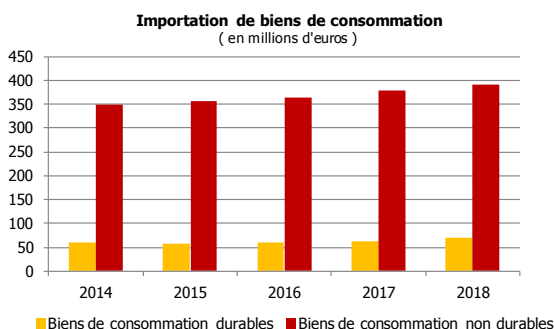
Le projet de réaménagement de l'aéroport Félix Éboué de Cayenne (59 M€) et le déploiement du nouveau câble internet sous-marin « Kanawa » reliant la Martinique et la Guyane (35 M€) renforcent les **services marchands**.

Le **secteur minier** se développe également avec l'usine de cyanuration de Auplata à Saint-Élie sur la concession « Dieu Merci » (15 M€). Enfin, en termes d'**urbanisme** et d'**aménagement** plusieurs projets ont démarré : la rénovation urbaine à Saint-Laurent-du-Maroni (première tranche de 2,4 M€), la rénovation du système d'éclairage public des communes du littoral (3,6 M€), et la réhabilitation du Pont de Madame Maintenon à Sinnamary (3,5 M€).

Les importations en biens d'investissement progressent de 24 % et atteignent 489 M€, portées par les instruments de contrôle en communication (+47 M€) et par les ossatures et pylônes métalliques (+18 M€, nécessaires à la construction du portique d'Ariane 6).

Après un regain d'optimisme en 2017, les prévisions d'investissement se sont dégradées en 2018 (tirées vers le bas par celles du secteur du BTP), pour retomber à un niveau proche de celui qui prévalait avant l'annonce du Plan d'Urgence.

Consommation des ménages soutenue et léger recul des indicateurs de vulnérabilité



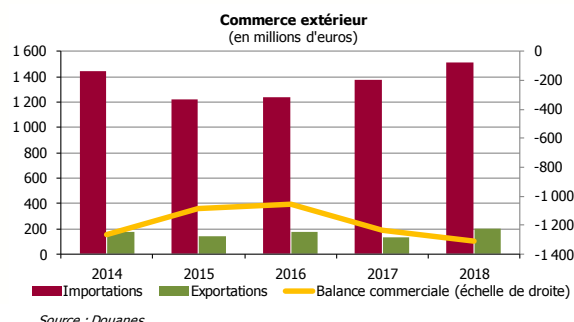
Source : Douane, données brutes

La consommation, principal moteur de la croissance en Guyane, continue de progresser en 2018. Les importations de biens de consommation durables et non durables atteignent 463 millions d'euros (+4,7 % par rapport à 2017). Elles progressent respectivement de 11,4 % et de 3,6 %.

Les indicateurs de vulnérabilité économique des ménages s'améliorent. Ainsi, le nombre de personnes physiques en interdiction bancaire diminue de 9,9 % en 2018, les incidents de paiement sur chèques et les retraits de cartes bancaires se réduisent également, respectivement de 14,9 % et 9,7 %.

Dynamisme des échanges en 2018

Les **importations sont en hausse de 10,3 % en 2018**, après +11,0 % en 2017, pour atteindre 1 512,5 M€, en raison de l'augmentation des importations d'« Instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie, de mesure, de contrôle ou de précision » (+152,0 %, +47,9 M€), de « Matériel de transport » (+26,6 %, +43,6 M€) et dans une moindre mesure de « Métaux communs et ouvrages en ces métaux » (+69,2 %, +18,4 M€). Après une baisse de 23,9 % en 2017, **les exportations se redressent (+50,8 %)** pour s'établir à 202,9 M€ cette année. Cette évolution s'explique principalement par des réexportations d'« Instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie, de mesure, de contrôle ou de précision ».



En 2018, 810 582 tonnes brutes de marchandises ont transité par les ports de Dégrad des cannes et Pariacabo, un trafic en hausse de 0,7 % par rapport à 2016, l'année de référence. La progression est notamment portée par l'importation de matières premières pour la production de ciment (+14 %) et par les véhicules neufs (+28 %).

Premières mises en œuvre du Plan d'Urgence

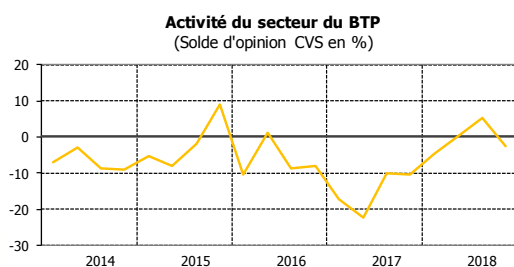
Suites aux mouvements de mars-avril 2017, l'État s'est engagé sur un Plan d'Urgence de 1,085 milliard d'euros qui doit se traduire par la relance de la commande publique dans les différents secteurs de l'économie. Ce plan s'accompagne également de mesures thématiques spécifiques (économie, BTP, transport, logement, etc.) qui assureront à moyen terme un certain volume d'activité aux entreprises guyanaises.

Courant 2018, plusieurs comités de suivi des engagements entre l'État, les socioprofessionnels et les élus locaux se sont tenus afin de mettre en œuvre le Plan, les mesures thématiques, et de lever les difficultés rencontrées. À septembre 2018, 83 % des engagements pris dans le Plan d'Urgence étaient réalisés, et 17 % en cours de réalisation. En effet, les mesures tenant à la sécurité et à la justice, à la santé, aux aides à l'économie, aux soutiens financiers aux collectivités ont été réalisées.

Les mesures non réalisées ou encore à l'étude en 2018 concernent principalement les projets d'infrastructures et les mesures foncières. En effet, identifier puis acquérir un terrain, réaliser les études de faisabilité et d'impact, puis mener les appels d'offres sont autant d'étapes indispensables et préalables au démarrage effectif des travaux. Ainsi, les cessions des 250 000 ha aux communes et des 400 000 ha aux communautés amérindiennes sont en cours d'instruction et nécessitent la création de sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural et des modifications législatives. Par ailleurs, les livraisons de la Cité judiciaire de Cayenne, du Tribunal et de la prison de Saint-Laurent-du-Maroni sont prévues pour 2024-2025.

Des secteurs en attente

BTP : en attente du démarrage des grands chantiers



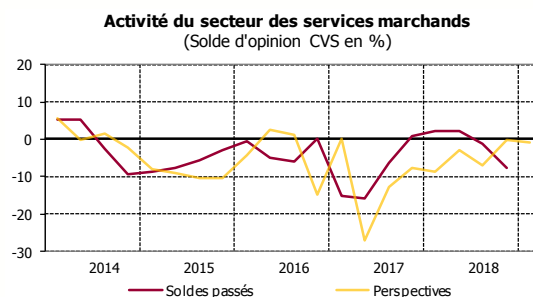
Selon les données disponibles à juillet 2018 de la Cellule économique du BTP (CERC Guyane), le volume d'affaires contractualisées de la commande publique ne représente que 47 % du montant prévu (soit 321 millions d'euros), en baisse de 37 % sur un an. Le volume d'affaires des appels d'offres baisse également de 6 % sur un an et s'élève à 344 millions d'euros, la plupart de ceux liés aux grands chantiers annoncés restant au stade de l'instruction.

L'activité du secteur BTP reste donc mal orientée en 2018 malgré des signes d'amélioration. Les chefs d'entreprise constatent une dégradation des charges d'exploitation. Dans le même temps, les délais de paiement et la trésorerie s'améliorent et les effectifs salariés ont progressé de 2,3 %. En 2018, le chantier Ariane 6 a toutefois encore permis de stimuler l'activité du BTP, comme en atteste l'évolution des importations d'éléments en métal pour la construction (+74 %) et les ventes de ciment (+17 % en 2018).

Services marchands : une certaine fragilité

En 2018, les entrepreneurs des secteurs marchands voient leur activité diminuer sur le second semestre après une légère embellie au début d'année. En outre, le niveau de charges et les prévisions d'investissements se sont également dégradés, alors que les délais de paiement et les perspectives d'embauche se sont améliorés.

Ainsi, les effectifs des professionnels de l'hôtellerie restauration ont augmenté de 8 % sur l'année. L'**activité touristique** poursuit sa progression en 2018. En effet, le nombre de nuitées (+9,2 % à 405 000 nuitées) et le nombre de passagers aériens (+4,7 %, soit 539 782 passagers) augmentent sensiblement.



Source : enquête de conjoncture de l'IEDOM

Pour le **secteur spatial**, Ariespace maintient sa place de premier opérateur de lancement de satellites commerciaux en orbite géostationnaire. En 2018, l'entreprise a généré un chiffre d'affaires de 1,4 Md€ (en augmentation de 8 %), procédant à 11 lancements mettant 21 satellites en orbite. En 2019, 12 lancements sont prévus. Le carnet de commandes s'établit à 4,2 milliards d'euros (soit l'équivalent de 54 lancements). Toutefois, dans un contexte de plus en plus concurrentiel, Ariespace estime que de nouveaux contrats institutionnels européens sont nécessaires pour amortir le nouveau lanceur Ariane 6, et va procéder à la suppression de 2 300 postes en Europe d'ici à 2023 (sur 9 000 au total).

Industrie : diminution de l'activité aurifère

Dans un contexte où la demande sur le marché mondial de l'or progresse de 4 %, la production en Guyane a chuté de 14 % (à 1,2 tonne). Ainsi, la valeur des exportations d'or s'élève à 39,8 M€ (-17,2 % par rapport à 2017). Corrélativement, en 2018, les importations de machines pour l'extraction ou la construction (machine à forage, trieuse...) ont chuté de 16 %. Afin de se structurer, la profession souhaite créer une « Chambre des mines » qui aura pour objectif de mutualiser les moyens de production et de rechercher une base de financement pérenne afin d'assurer le développement économique de cette filière. Enfin, courant 2019, une décision gouvernementale est attendue sur le projet Montagne d'or.

Commerce : une activité en plein essor

Après une année 2017 difficile, le regain d'activité du premier semestre 2018 ne s'est pas confirmé sur le second. Toutefois, les perspectives d'investissement et les évolutions des effectifs restent bonnes (+3,5 % en 2018). Ainsi, le secteur voit environ 1 200 m² de locaux commerciaux se construire à Rémire-Montjoly, en plus d'un nouvel espace en construction à Saint-Laurent-du-Maroni. L'année a également une redistribution de plusieurs enseignes de grande distribution.

Croissance de l'activité bancaire

En 2018, l'encours bancaire sain progresse de 6,6 % (+211,6 M€) et atteint 3 439,7 M€ à fin décembre. Les financements long terme des entreprises restent dynamiques, tandis que l'endettement court terme recule parallèlement à la progression de leurs dépôts. Les collectivités locales restent la première exposition nette des établissements de crédit alors même que leurs encours continuent à diminuer. Enfin, les crédits aux ménages maintiennent leur rythme de croissance.

L'activité de crédit long terme demeure soutenue

Le financement des entreprises reste dynamique (+5,9 % contre +8,7 % en fin 2017) et s'établit à 1 792,5 M€¹. Portés par le financement des bailleurs sociaux, les crédits immobiliers affichent une hausse de 3,3 % pour atteindre 1 020,3 M€. Les crédits à l'investissement continuent d'augmenter pour s'établir à 680,6 M€, s'appuyant principalement sur la hausse des crédits à l'équipement (+17,3 %, +81,7 M€).

¹ La hausse de l'encours de crédit sur un an est également liée à des opérations de fiabilisation des données effectuées par certains établissements de crédit.

Au regard de la forte progression des crédits à l'investissement, la part relative des crédits immobiliers baisse de 1,4 point, mais représente toujours près de 57 % de l'encours sain des entreprises. En 2018, les financements courts termes des entreprises reculent de 12,3 % (pour atteindre 90,3 M€) : les découverts baissent de 19,6 %, l'affacturage de 19,1 % et les crédits de trésorerie de 7,1 %. En revanche, les crédits de trésorerie des entrepreneurs individuels progressent de 7,6 %.

L'encours sain des crédits aux ménages s'accroît (+6,2 %) pour atteindre 1 131,1 M€ à fin décembre 2018. L'encours des crédits à l'habitat continue de progresser de manière soutenue (+4,4 %, +37,5 M€) et constitue 79,4 % de l'encours. Les crédits à la consommation augmentent de 14,4 %, et atteignent 231,1 M€, portés par un fort recours au crédit de trésorerie sur l'année (+13,5 %, +25,4 M€). **L'encours sain de crédit aux collectivités locales demeure sur une tendance baissière (-3,7 % contre -2,8 % en 2017)**, principalement en raison d'une nouvelle baisse de l'encours des crédits à l'équipement (-14,6 M€).

Légère hausse de la sinistralité

Le risque net des banques progresse, en raison de la combinaison d'une augmentation de 4 % des encours douteux bruts et de la légère diminution du taux de provisionnement. À fin décembre, l'encours net de **créances douteuses s'établit à 98,7 M€** (+4,8 % par rapport à 2017). Enfin, les douteux nets des collectivités locales continuent de représenter 44 % du stock alors même que l'encours de crédit diminue, suivent les entreprises (30 %) et les ménages (26 %).

La progression de la sinistralité est principalement portée par les établissements implantés localement.

Forte hausse des dépôts à vue

La collecte de l'épargne ralentit (+5,4 % contre +11,1 % en 2017), mais reste soutenue. Le montant total des actifs financiers atteint 2 057,1 M€ (soit +105,1 M€ contre +195,8 M€ en 2017) : +42,6 M€ sur les entreprises, +35,6 M€ sur les ménages et +26,9 M€ sur les autres agents (administrations publiques, associations, etc.). Les dépôts à vue progressent de 8,9 % (+94,1 M€) à 1 147,9 M€ et contribuent à 89,6 % à la hausse des actifs financiers. Les placements liquides et courts termes reculent légèrement (-0,6 %) et constituent 23,1 % des actifs. Enfin, la collecte de l'épargne à long terme affiche une bonne progression (+3,3 %, +13,7 M€).

2019 : un rythme à trouver

En dépit de l'arrêt des explorations pétrolières offshore de Total au premier semestre, 2019 sera marquée par la mise en chantier de nombreux projets. Ainsi, démarreront les constructions de plusieurs investissements énergétiques (notamment une nouvelle centrale à Sinnamary et à Mana et le projet photovoltaïque « Toucan 2 » à Montsinéry-Tonnégrande), de projets d'infrastructure actés dans le Plan d'Urgence (constructions de collèges et de lycées, début des travaux de la 2^e tranche de la RN1, début des travaux du commissariat de Cayenne), de projets d'aménagements (déchetteries, agrandissements de casernes), ainsi que la construction de nombreux logements sociaux.

Le développement de la Guyane passe par la réalisation de ces projets, mais la capacité du monde économique à les engager rapidement est à prendre en compte. En effet, pour répondre localement à cette demande, les donneurs d'ordres publics et privés, les entreprises et les banques devront recruter des profils adaptés, mener et suivre l'avancée des travaux, et être à même de mobiliser toutes les ressources financières disponibles (publiques françaises, communautaires et privées).

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : M.-A. POUSSIN-DELMAS – Responsable de la rédaction : Y. CARON
Rédaction : D. FARDEL, A. LEMAIRE, A. LEONARD
Éditeur et imprimeur : IEDOM

Achévé d'imprimer : avril 2019 – Dépôt légal : avril 2019 – ISSN encours